

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, le 2 juillet 2024.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur., tenue mardi le 2 juillet 2024 à dix-neuf heures trente (19h30), au centre de loisirs multifonctionnel, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;
M. Sabin Westerberg, conseillère au district no 4;
M. Keven Renaud, conseillère au district no 5;
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et greffier-trésorier.

Est absente :

M^{me} Nellie Fleury, conseillère au district no 3

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Exemption de lecture du procès-verbal de la séance du 3 juin 2024;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 juin 2024;
5. Lecture de la correspondance;
6. Rapport des activités du conseil;
- 7. Administration générale :**
 - 7.1 Adoption des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 juin 2024;
 - 7.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 2024-516 décrétant une dépense de 820 983.08 \$ et un emprunt du même montant pour des travaux de remplacement des réseaux sanitaires, pluviaux et d'eau potable sur la 4^e rue Nord sur une longueur de 155 mètres;
 - 7.3 Autorisation à M. Jérémie Blais-Larouche et Mme Alexandra Legault (9500-2630 Québec inc.) à vendre le terrain no 18 phase 1 du secteur de la Baie-Moreau, lot 6 312 813 à M. Stéphane Larouche;
 - 7.4 Confirmation de présences au congrès de la fédération québécoise des municipalités du 26 au 28 septembre 2024 et autorisation des frais inhérents;
 - 7.5 Octroi d'un mandat à EPA architecture – Plan d'architecte projet de logements abordables.
- 8. Urbanisme et mise en valeur du territoire :**
 - 8.1 Demande d'appui à la CPTAQ – Sablière Joanne et Suzanne Bilodeau;
- 9. Hygiène du milieu :**
 - 9.1 Autorisation de signature – Protocole d'entente service des conteneurs de chasse 2024;
- 10. Travaux publics, bâtiments et espace vert :**
 - 10.1 Octroi d'un contrat à terrassement Belleau – Rechargement chemins de villégiature;

11. Loisirs et Culture :

- 11.1 Déboursé entente Camp Patmos 2024;
- 11.2 Autorisation de signature – Accord de contribution salariale programme emplois d’été échanges étudiants;
- 11.3 Embauche emplois étudiants YMCA pour le camp de jour;
- 11.4 Peinture du terrain de pickleball;
- 12. Rapport mensuel du maire;
- 13. Affaires nouvelles :
 - 13.1
 - 13.2
- 14. Période de questions des citoyens;
- 15. Levée de la séance ordinaire.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, et après avoir constaté qu’il y a quorum, ouvre la séance ordinaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

R. 2024-132

Après la lecture de l’ordre du jour faite par le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l’ordre du jour soit approuvé tel que rédigé par le directeur général, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles, s’il y a lieu.

Adoptée

3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 JUIN 2024

R. 2024-133

Monsieur le conseiller Michel Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Louis Harvey et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents que l’exemption de lecture du procès-verbal de la séance du 3 juin 2024 soit approuvée.

Adoptée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 JUIN 2024

R. 2024-134

Monsieur le conseiller Keven Renaud propose, appuyé par Monsieur le conseiller Louis Harvey et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents que le procès-verbal de la séance du 3 juin 2024 soit adopté.

Adoptée

5. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

1. Reçu le 4 juin 2024 de Mme Sophie Bolduc, directrice générale du réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean une correspondance nous informant de la tenue de l'assemblée générale qui a eu lieu le 29 mai dernier. Lors de cette soirée, Mme Michelle Dessureault s'est vu décerner le titre de Coordinatrice de l'année 2023 et M. Sabin Westerberg, le titre d'élu municipal de l'année 2023.
2. Reçu le 4 juin 2024 de Mme Isabelle Dallaire, chancelière au Diocèse de Chicoutimi une correspondance nous confirmant que l'Évêque du diocèse de Chicoutimi maintient le protocole d'entente signé en 2014 qui lie la municipalité et la Fabrique de la paroisse Saint-Joseph.
3. Reçu le 5 juin 2024 par courriel de Mme Luiza Margareta Radu, analyste en programme d'aide, direction des aides aux municipalités au ministère des Transports, une demande d'information concernant le calcul du nombre approximatif de camions en lien avec le volet aide financière – chemin à double vocation.
4. Reçu le 6 juin 2024 de Mme Dominique Massie, directrice générale de l'association pulmonaire du Québec et de M. Stéphane Boyer, maire de Laval une correspondance nous mentionnant que pour une 18^e année consécutive, ils organisent la campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux. Cette campagne vise à mobiliser les villes et les municipalités québécoises à l'effort collectif dans le but de réduire les impacts négatifs de l'exposition à cette plante fortement allergène.
5. Reçu le 10 juin 2024 de Mme Alexandra Roy, technicienne des travaux publics au ministère des Transport et de la Mobilité durable une correspondance nous indiquant que les travaux de balayage de rue de la 1^{ère} Rue, satisfont les exigences du ministère des Transports.
6. Reçu le 10 juin 2024 par courriel de Mme Christine Grant, directrice générale des aides financières par intérim au ministère des Transports et de la Mobilité durable une correspondance nous informant de l'application d'une nouvelle norme comptable pour le versement des aides financières dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale.
7. Reçu le 12 juin 2024 une correspondance nous informant du renouvellement de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour les dix (10) prochaines années, soit jusqu'en 2034. Le programme sera rétroactif au 1^{er} janvier 2024.
8. Reçu le 14 juin 2024 de M. Louis-André Gagnon, président de CTF construction une lettre d'excuse pour tous les problèmes survenus durant les travaux de rénovation de l'aréna.
9. Reçu le 17 juin 2024 de M. Jean Lamoureux, directeur général de la fondation Hôtel-Dieu Alma une correspondance nous informant de la transmission du rapport annuel 2023 de la fondation.
10. Reçu le 18 juin 2024 de M. Frédéric Boily, directeur au ministère des Transports et de la Mobilité durable une correspondance nous informant que notre demande d'aide financière, dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans le périmètres urbains (TAPU) 2024-2025 – Projet d'aménagement d'un corridor scolaire, n'a pas été retenu eu égard à l'application des critères de sélection et de la nécessité de respecter l'enveloppe budgétaire disponible.
11. Reçu le 25 juin 2024 de Mme Stéphanie Pelchat, directrice générale de l'Association forestière Saguenay-Lac-Saint-Jean une lettre de remerciement pour notre participation au Mois de l'arbre et des forêts 2024.

12. Reçu le 26 juin 2024 par courriel de Mme Sandra Belzil, directrice régionale de la direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du Saguenay-Lac-St-Jean une correspondance nous informant de l'édiction de la Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres.

6. RAPPORT DES COMITÉS

Chaque conseiller fait un rapport du déroulement des dossiers dont il est responsable.

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 ADOPTION DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 30 JUIN 2024

R. 2024-135

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Keven Renaud,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES):

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 1^{er} au 30 juin 2024 au montant de 658 269.63 \$.

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 1^{er} au 30 juin 2024 au montant de 0 \$.

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à payer lesdits comptes à payer au montant de 658 269.63 \$.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution numéro R. 2024-135.

Signé, ce 2 juillet 2024.

Normand Desgagné,
Directeur général et greffier-trésorier

7.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 2024-516 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 820 983.08 \$ ET UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT POUR DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES RÉSEAUX SANITAIRES, PLUVIAUX ET D'EAU POTABLE SUR LA 4^E RUE NORD SUR UNE LONGUEUR DE 155 MÈTRES

Monsieur le conseiller Sabin Westerberg donne avis de motion que sera adopté lors d'une séance ultérieure, le règlement no 2024-516 décrétant une dépense de 820 983.08 \$ et un emprunt du même montant pour des travaux de remplacement des réseaux sanitaires, pluviaux et d'eau potable sur la 4^e Rue Nord sur une longueur de 155 mètres.

Monsieur le conseiller Sabin Westerberg dépose et présente le projet de règlement no 2024-516 décrétant une dépense de 820 983.08 \$ et un emprunt du même montant pour des travaux de remplacement des réseaux sanitaires, pluviaux et d'eau potable sur la 4^e Rue Nord sur une longueur de 155 mètres.

Des copies du projet de règlement seront mises à la disposition du public mercredi le 3 juillet 2024.

7.3 AUTORISATION À M. JÉRÉMIE BLAIS-LAROUCHE ET MME ALEXANDRA LEGAULT (9500-2630 QUÉBEC INC.) À VENDRE LE TERRAIN NO 18 PHASE 1 DU SECTEUR DE LA BAIE-MOREAU, LOT 6 312 813 À M. STÉPHANE LAROUCHE

R. 2024-136

Monsieur le conseiller Michel Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Jean Tremblay que le conseil municipal autorise M. Louis Ouellet, maire et M. Normand Desgagné, directeur général et greffier-trésorier à intervenir à l'acte notarié pour la vente de terrain à M. Stéphane Larouche.

Adoptée

7.4 CONFIRMATION DE PRÉSENCES AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS DU 26 AU 28 SEPTEMBRE 2024 ET AUTORISATION DES FRAIS INHÉRENTS

R. 2024-137

ATTENDU que la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) tiendra son congrès annuel du 26 au 28 septembre 2024;

ATTENDU qu'il est d'intérêt et d'utilité publics que des représentants municipaux participent à ce congrès;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Keven Renaud,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES):

Que les membres du conseil autorisent l'inscription de M. Keven Renaud et Mme Nellie Fleury, conseillers municipaux et M. Normand Desgagné, directeur général et greffier trésorier, au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).

Que la municipalité acquitte les frais, rembourse les frais d'hébergement, de repas et de déplacement sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée

7.5 OCTROI D'UN MANDAT À EPA ARCHITECTURE – PLAN D'ARCHITECTE PROJET DE LOGEMENTS ABORDABLES

R. 2024-138

Monsieur le conseiller Keven Renaud propose, appuyé par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg que le conseil municipal octroie un mandat à la firme EPA Architecture pour la réalisation des plans et devis dans le projet des logements abordables.

Adoptée

8.0 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

8.1 DEMANDE D'APPUI À LA CPTAQ – SABLIERE JOANNE ET SUZANNE BILODEAU

R. 2024-139

CONSIDÉRANT qu'une demande d'autorisation à des fins autres que l'agriculture soit pour le renouvellement de l'exploitation d'une sablière a été déposé sur le site de la CPTAQ pour le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la demande porte sur le lot 3 126 586;

CONSIDÉRANT que le lot est situé dans la zone agricole permanente au sens de la LPTAAQ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit du renouvellement de l'autorisation de la CPTAQ portant le numéro 424 739;

CONSIDÉRANT que le sol est de classe 4 et qu'il est composée de matière ayant des facteurs limitatifs assez élevé pour le cultiver;

CONSIDÉRANT qu'il a déjà des activités d'extraction du sable sur ce lot;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT que le site est réhabilité au fur et à la mesure de l'exploitation;

CONSIDÉRANT que la demande respecte le plan d'urbanisme de la municipalité.

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Keven Renaud,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal appuie la demande d'autorisation de renouvellement pour l'exploitation d'une sablière sur le lot 3 126 586.

Adoptée

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 AUTORISATION DE SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE SERVICE DES CONTENEURS DE CHASSE 2024

R. 2024-140

ATTENDU que plusieurs citoyens de la municipalité de l'Ascension de N.-S. pratiquent la chasse sportive;

ATTENDU que la municipalité de l'Ascension de N.-S. désire offrir à ses citoyens un service de conteneurs de chasse afin de recueillir les carcasses d'animaux pendant la période de chasse;

ATTENDU que la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) offre un service de conteneurs de chasse.

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Keven Renaud,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la municipalité de l'Ascension de N.-S. renouvelle le protocole d'entente pour le service des conteneurs de chasse avec la RMR pour la période du 1^{er} septembre au 31 octobre 2024.

Adoptée

10. TRAVAUX PUBLICS, BÂTIMENTS ET ESPACE VERT

10.1 OCTROI D'UN CONTRAT À TERRASSEMENT BELLEAU – RECHARGEMENT CHEMINS DE VILLÉGIATURE

R. 2024-141

Monsieur le conseiller Sabin Westerberg propose, appuyé par Monsieur le conseiller Louis Harvey que le conseil municipal octroie un contrat à Terrassement Belleau pour le rechargement de certains chemins de villégiature à la suite d'un appel d'offre sur invitation pour le prix de 21.70 \$ t.m. de matériaux granulaires.

- Terrassement Belleau 21.70 \$ t.m.
- Gravier Donckin Simard 22.68 \$ t.m.

Adoptée

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 DÉBOURSÉ ENTENTE CAMP PATMOS 2024

R. 2024-142

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Keven Renaud,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal octroie une aide financière au Camp Patmos au montant de 3 500 \$ tel que convenu à l'entente entre les parties.

Adoptée

11.2 AUTORISATION DE SIGNATURE – ACCORD DE CONTRIBUTION SALARIALE PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ ÉCHANGES ÉTUDIANTS

R.2024-143

Monsieur le conseiller Sabin Westerberg propose, appuyé par Monsieur le conseiller Jean Tremblay que le conseil municipal autorise M. Normand Desgagné, directeur général et greffier-trésorier à signer l'accord de contribution de subvention salarial – Programme emploi d'été échanges étudiants à intervenir avec le YMCA.

Adoptée

11.3 EMBAUCHE EMPLOIS ÉTUDIANTS YMCA POUR LE CAMP DE JOUR

R. 2024-144

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que les membres du conseil municipal de l'Ascension de N.-S. autorisent l'embauche d'une étudiante soit Mme Jie Xiong dans le cadre du programme emplois été du YMCA.

Adoptée

11.4 PEINTURE DU TERRAIN DE PICKLEBALL

R. 2024-145

ATTENDU que la municipalité a reçu des demandes pour un terrain de pickleball à même les terrains de tennis;

ATTENDU que ledit terrain de pickleball doit être peint avec trois couches d'acrylique incluant le lignage du terrain;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal octroie le contrat de peinture à Signalisation Audet au montant de 1 890 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée

12. RAPPORT MENSUEL DU MAIRE

Monsieur le maire fourni de l'information à l'assistance sur différents dossiers.

13. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune question n'a été envoyée de la part des citoyens.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

R. 2024-146

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

De lever la présente séance ordinaire à 21 h 05

Adoptée

LOUIS OUELLET,
Maire

NORMAND DESGAGNÉ
Directeur général et greffier-trésorier